Titre de la communication

Quelle typologie adopter pour l'analyse des erreurs orthographiques des apprenants du FLE?

Katayoon KATOOZIAN (Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, ED : Langage et Langues, EA : DILTEC)

Objectif de la communication

Cette communication se propose de passer brièvement en revue les différentes sortes de typologies existantes pour la classification des erreurs d'orthographe en FLM (Français Langue Maternelle) et en FLE (Français Langue Étrangère); puis à travers une discussion autour de l'ensemble de ces typologies, elle offre un modèle de grille typologique pour l'analyse des erreurs orthographiques des apprenants persanophones tout en montrant la nécessité de la mise au point d'une typologie « complète, simple, précise et opératoire » jouissant en plus de la « transposition didactique » pour l'analyse des erreurs orthographiques des apprenants du FLE.

Système orthographique du français

Le système orthographique du français, comme la plupart des systèmes orthographiques du monde, est une orthographe mixte composée de deux principes qui s'entrecroisent et qui fonctionnent parallèlement :

- 1. Principe phonographique : Correspondance entre des unités de l'écrit (ou lettres : graphèmes, digrammes, trigrammes) et des unités de l'oral (ou sons : syllabes, phonèmes);
- 2. Principe idéographique (ou sémiographique): Correspondance entre des unités de l'écrit (ou lettres : graphèmes, digrammes, trigrammes) et des unités de la langue porteuses de sens (morphèmes, lexèmes ou mots).

Tableau comparatif du degré de transparence orthographique de quelques systèmes orthographiques de l'Europe (dans l'ordre de complexité décroissante)*

Degrés	Orthographes Transparence
1	anglais
2	français, danois
3	allemand, suédois, norvégien, islandais, grec
4	espagnol, hongrois
5	finnois

^{*}Jean-Pierre Jaffré, « La mixité des orthographes », in *Orthographier*, Michel Fayol et Jean-Pierre Jaffré, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p.89.

Orthographe française et la notion de « faute »

Il existe peu de disciplines qui évoquent en leur nom la notion d'« erreur » que l'orthographe, qui traine derrière elle, l'étiquette des « erreurs d'orthographe ».

« C'est un fait assez étrange si on le compare à ce qui est évoqué quand il s'agit d'autres disciplines. Ainsi songera-t-on à la notion de temps pour l'histoire, à celle d'espace pour la géographie. Pour l'orthographe, la notion de faute l'emporte [...]. »*

^{*}Jean Simon, Psychopédagogie de l'orthographe, Paris, Presses Universitaires de France, 1954, p.8.

Définition de la « typologie »

Comme son nom l'indique, le terme « typologie » veut dire avant tout « classification » et la typologie des erreurs orthographiques désigne la classification de ces dernières en plusieurs catégories pour qu'elles soient analysées et qu'elles puissent servir de pistes de diagnostic aux enseignants. La typologie des erreurs fait un grand service aux enquêtes et aux recherches faites dans le domaine de la didactique des langues et donne une vision nette sur la nature des erreurs (aspect qualitatif) et sur leur nombre (aspect quantitatif et statistique) et ceci pour des finalités diverses : comparer les erreurs chez des élèves ou des apprenants de différents niveaux, de différentes époques, dans différentes situations d'écrit, etc.

Typologie des « erreurs d'orthographe »

Depuis la classification traditionnelle des erreurs d'orthographe en deux catégories de « fautes d'usage » et de « fautes grammaticales » (datant au moins du 19ème siècle), plusieurs sortes de typologies d'erreurs orthographiques ont vu le jour jusqu'à présent principalement dans le domaine du FLM et avec un nombre moins considérable dans celui du FLE. Les premières, majoritairement, dans le but d'évaluer et de préciser le niveau orthographique des élèves français à telle ou telle époque; les secondes pour concevoir des méthodes d'enseignement du français spécifiques à telle ou telle population d'apprenants.

Principales typologies des erreurs orthographiques dans l'ordre chronologique

FLM

FLE

- 1. Typologie de Pierre Bovet (1918)
- 2. Typologie de Théodore Simon (1924)
- 3. Typologie de George Spache (1940)
- 4. Typologie de Jean Lambert (1947)
- 5. Typologie de François Ters (1973)
- 6. Typologie proposée par Marcel Laisné et Jean-Claude Pintiaux (1975)
- 7. Typologie mise au point par l'équipe HESO* du CNRS** (1980)
- 8. Typologie d'Andrée Girolami-Boulinier (1984)
- 9. Typologie d'André Chervel et de Danièle Manesse (1989,2007)

- 1. Typologie de Francis Debyser, Maurice Houis et Colette Noyau Rojas (BELC***, 1967)
- 2. Typologie de Micheline Rey-von Allmen (1982)
- 3. Typologie de Claude Buridant (1991)

***BELC: Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation françaises

*HESO: Histoire des Écritures et des Systèmes d'Orthographe

**CNRS: Centre National de la Recherche Scientifique

Typologie de Pierre Bovet

- o Fautes d'accord;
- Fautes d'usage;
- O Fautes de phonétique.
- ► Typologie d'Angèle Jean Simon*
- L'orthographe de règles ;
- L'orthographe d'usage :
 - a) Orthographe phonétique (« cerize » pour « cerise »);
 - b) Additions de lettres (« majorre » pour « major »);
 - c) Omissions de lettres (« someil » pour « sommeil »);
 - d) Homonymies (" son " pour " sont ");
 - e) Généralisation du son ill (« sommeille » pour « sommeil »);
- La phonétique :
 - a) Le régionalisme (« temate » pour « tomate »);
 - b) La déformation par analogie (« éclise » pour « église »);
 - c) Les autres fautes.

^{*}Jean Simon, *Psychopédagogie de l'orthographe*, Paris, Presses Universitaires de France, 1954, p.11.

Typologie HESO-CNRS							
Catégories d'erreurs	Remarques	Exemples					
	Erreurs extragraphiques						
0. Erreurs à dominante calligraphique	Ajout ou absence de jambages, etc.	« mid » pour « nid »					
0 bis. Reconnaissance et coupure des mots	Peut se retrouver dans toutes les catégories suivantes	« lévier » pour « l'évier »					
1. Erreurs à dominante	- Omission ou adjonction de phonèmes	« maitenant » pour « maintenant »					
extragraphiques	- Confusion de consonnes	« suchoter » pour « chuchoter »					
(en particulier phonétique)	- Confusion de voyelles : ex. [ɔ]/[ə]	« moner » pour « mener »					
	Erreurs graphiques proprement dite	s					
2. Erreurs à dominante phonogrammique (règles fondamentales de transcription et de position)	- Altérant la valeur phonique - N'altérant pas la valeur phonique	« recu » pour « reçu » « guorille » pour « gorille »					
3. Erreures à dominante morphogrammique a. Morphogrammes grammaticaux	 Confusion de nature, de catégorie, de genre, de nombre, de forme verbale, etc. Omission ou adjonction erronée d'accords étroits Omission ou adjonction erronée d'accords larges 	« chevaus » pour « chevaux » « les rue » pour « les rues » « ceux que les enfants ont vu » pour « ceux que les enfants ont vus »					
b. Morphogrammes lexicaux	- Marques du radical - Marques préfixes/suffixes	« canart » pour « canard » « anterremant » pour « enterrement »					
4. Erreurs à dominante logogrammique	- Logogrammes lexicaux - Logogrammes grammaticaux	« j'ai pris du vain » pour « j'ai pris du vin » « ils ce sont dit » pour « ils se sont dit »					
5. Erreurs à dominante idéogrammique	- Majuscules - Ponctuation - Apostrophe - Trait d'union	« l'état » pour « l'État » « et, lui » pour « et lui » « létat » pour « l'État » « mot-composé » pour « mot composé »					
6. Erreurs à dominante non fonctionnelle	 Lettres étymologiques Consonnes simples ou doubles non fonctionnelles Accents circonflexes (non distinctif) 	« sculteur » pour « sculpteur » « boursouffler » pour « boursoufler » « patisserie » pour « pâtisserie »					

Typologie des erreurs d'orthographe d'après André Chervel et Danièle Manesse* (Exemples pour « s'enfoncent »)

Langue	Types d'erreur	Définitions	Exemples d'erreur
	1	Mauvais découpage du mot ; mot sauté ou tronqué	« sans fonce »
	2	Aberration dans la représentation des sons	« s'ovonce »
	3	Substitution de mot	« sont font »
Grammaire et lexique	4	Cumul de fautes grammaticale et lexicale	« s'enffons »
Grammaire	5	Orthographe grammaticale : la catégorie grammaticale n'est pas représentée ou est mal représentée	« s'enfonce » « s'enfonces »
Lexique	7	Orthographe lexicale	« s'enffonssent »
	8	Orthographe lexicale : forme approchante	« s'enfonsent » « s'anfonsent »
	9	Signes orthographiques et majuscules	« s'enfonçent »

*Danièle Manesse dir., Orthographe: à qui la faute?, Paris, ESF, 2007, pp.88-89.

Typologie de Claude Buridant*

- ☐ Erreurs extra-graphiques
 - a) Erreurs à dominante calligraphique (« quart » pour « quatre »);
 - b) Erreurs liées aux composantes spécifiques de la maitrise d'un code graphique étranger (passage d'une écriture de type idéographique à celle de type phonographique ou passage d'un système d'écriture phonographique à un autre);
- ☐ Erreurs liées à une mauvaise maitrise linguistique du code graphique de la langue première ;
- ☐ Erreurs à dominante phonogrammique :
 - a) altérant la valeur phonique (« bianto » pour « bientôt »);
 - b) n'altérant pas la valeur phonique (graphèmes positionnels);
- Erreurs à dominante graphétique : emploi des graphèmes de la langue source (« famigle » pour « famille »);
- ☐ Erreurs à dominante morphologique :
 - a) Morphogrammes:
 - i. Grammaticaux (" marche " pour " marchent ");
 - ii. Lexicaux (" poliman " pour " poliment ");
 - b) Constructions-calques (« il va vientons a arrivé » pour « il va bientôt arriver »);

- ☐ Erreurs à dominante morpholexical (amigraphes) :
 - a) Homographes (« different » pour « différent »);
 - Parographes (« vehicle » pour « véhicule »);
- ☐ Erreurs à dominante logogrammique (« paine » pour « peine »);
- ☐ Erreurs à dominante idéogrammiques (exemples des majuscules);
- ☐ Erreurs à dominante nonfonctionnelle (consonnes doubles);
- □ Erreurs à dominante sémantique (substitutions sémantiques de mots appartenant au même champ lexical pouvant relever d'une stratégie d'évitement : « où tu mets ? » pour « où as-tu posé ? »).

*Claude Buridant, « Introduction aux problèmes de l'écrit en FLE. Essai de synthèse », in L'écrit en français langue étrangère. Réflexions et Propositions, textes recueillis par Claude Buridant et Jean-Christophe Pellat avec la collaboration de Milan Bunjevac, Presses Universitaires de Strasbourg, 1994, pp. 29-33.

Les caractéristiques d'une typologie appropriée pour l'analyse des erreurs d'orthographe

- *Être complète
- *Être simple
- *Être **précise**
- *Être **opératoire** (Transposition didactique)

Typologie des erreurs orthographiques: trois tendances majeures

- □ Tendance <u>traditionnelle</u>: répartition des erreurs en trois groupes de « fautes de phonétique », de « fautes d'usage » et de « fautes de règles » simple et opératoire
- ☐ Tendance <u>linguistique</u>: grille HESO du CNRS

 complète et précise
- ☐ Tendance <u>didactique</u> : typologie proposée par André Chervel et Danièle Manesse
 - complète, simple, précise et opératoire

Et pour le FLE?

Pour dresser une typologie des erreurs orthographiques des apprenants du FLE, il faudrait, en plus, tenir compte de deux critères suivants :

- Les différences qui existent entre le système phonologique de la langue maternelle des apprenants et celui du français ;
- Les interférences dues aux homographes/parographes en ce qui concerne les apprenants dont la langue maternelle s'écrit dans l'écriture romaine.

Modèle de typologie pour l'analyse des erreurs orthographiques des apprenants persanophones (Exemples pour le mot « nécessaires »)

Langue	Types d'erreur	Définitions	Exemples d'erreur
	1	Non-reconnaissance du mot en tant qu'unité lexicale	« mes ses sair »
	2	Erreur phonétique	« neceseure »
	3	Substitution de mot	« sinceres »
Grammaire et	4a	Altérant la valeur phonique (cumul des erreurs « type5 » et « type6 »)	« nessaiser »
lexique	4b	N'altérant pas la valeur phonique (cumul des erreurs « type5 » et « type7 »)	« nessessaire »
Grammaire	5	Orthographe grammaticale	« nécessaire »
Lexique	6	Orthographe lexicale altérant la valeur phonique	« neccessaires »
	7	Orthographe lexicale n'altérant pas la valeur phonique	« nessessaires »
	8a	Accents, tréma, cédille	« necessaires »
	8b	Apostrophe, trait d'union, majuscule	« néCessaires »

Conclusion

De tout ce qui vient d'être exposé et après un regard bref sur les différentes typologies proposées pour l'étude des erreurs d'orthographe tant dans le domaine du FLM que dans celui du FLE et après l'énumération des critères d'une typologie appropriée, un modèle de grille typologique pour l'analyse des erreurs orthographiques des apprenants du FLE en général et des apprenants persanophones en particulier a été présenté qui semble pouvoir répondre à tous les quatre critères fondamentaux d'une typologie appropriée : 1- être complète (globalité), 2- être simple (simplicité), 3- être précise (précision) et 4- être opératoire (transposition didactique).

Merci pour votre attention